



Ivry sur Seine, le 21 Janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Consacrer l'année 2014 à la santé des enfants » : une bonne nouvelle !

L'annonce de Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale, est à saluer ! Prendre en compte la santé des enfants, c'est agir pour le présent et pour l'avenir, car chacun porte les enjeux de sa santé tout au cours de sa vie. **Il revient à l'éducation nationale d'assurer auprès de nos enfants des actions de promotion de la santé permettant de prévenir, protéger et éduquer dès le plus jeune âge. Cela comprend des bilans de dépistages, des visites médicales, de l'éducation à la santé. C'est le parcours de santé qui a été défini dans la Loi de Refondation de l'École en 2013 et qu'il va falloir mettre en œuvre en 2014.**

Oui, il s'agit de prévenir les troubles d'apprentissages qui compromettent l'avenir de la scolarité de l'élève !

Oui, il faut œuvrer au plus près des jeunes en situation de maladie, de handicap pour adapter leur scolarité !

Oui, il convient d'aider le jeune en difficulté physique ou psychique même transitoire pour lui permettre de réussir !

Oui, l'éducation prioritaire a une composante santé indéniable !

Oui, nous avons à créer pour nos jeunes, un apprentissage à la responsabilité qui concerne leur propre santé et celle des autres. Et cela peut concerner les habitudes alimentaires, le sommeil, la sexualité, la prévention des conduites addictives ou tout autre sujet ayant un impact sur le quotidien de la vie du jeune. Il s'agit d'apprendre aux enfants et aux adolescents à engager une démarche de discernement et de choix : c'est l'éducation à la santé et la citoyenneté.

Le SNMSU-UNSA Éducation est dans l'attente d'un projet ambitieux à la hauteur des besoins objectivés par les différents rapports concernant la santé des jeunes et la médecine scolaire en particulier.

Ivry sur Seine, le 21 Janvier 2014

Contact : Dr Corinne VAILLANT

Secrétaire générale

Syndicat national des médecins scolaires et universitaires UNSA Éducation

87 bis avenue Georges Gosnat- 94 853 Ivry sur Seine Cedex

Tél: 01 58 46 14 80/ 06 81 50 36 05

snmsu@unsa-education.org